

DOSSIERS OUVERTS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 1^{er} octobre 2012

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Paul Marchand	<p>Monsieur Paul Marchand; conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2012 :</p> <p>M. Marchand soumet deux questions au conseil :</p> <p>A) M. Marchand signale de sérieux problèmes de vol dans les vestiaires de la piscine du centre Père-Marquette. Il suggère la présence de gardiens tant du côté des vestiaires hommes que du côté des vestiaires femmes. De plus, il demande que les cases de ces vestiaires soient réparées parce qu'elles sont endommagées.</p> <p>B) Question répondue sur place. Voir « Dossiers fermés ».</p>	D. Moreau	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION DE LA CULTURE DES DES SPORTS, LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</p> <p>LE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DANIEL MOREAU, S'ENQUIERT DE LA DEMANDE DE M. MARCHAND ET DONNE L'ASSURANCE D'UN SUIVI</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, POUR SUIVI.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-278184</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
<p>M. Richard Jaeger Associations des résidents de la Cité-Jardin</p>	<p>Monsieur Richard Jaeger; conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2012 :</p> <p>M. Jaeger soumet deux questions au conseil :</p> <p>A) M. Jaeger représente l'Association des résidents de la Cité-Jardin et soulève le problème de la vitesse excessive dans les rues de ce secteur résidentiel. Il affirme que les panneaux qui y sont installés indiquent une limite de 40km/heure et selon lui, cette limite de vitesse pose un danger pour les piétons. Il se demande si l'on pourrait retirer ces fameux panneaux et y installer plutôt des dos d'âne.</p> <p>B) Question répondue sur place. Voir « Dossiers fermés ».</p>	<p>E. Ayotte</p> <p>G-A. Lamothe</p> <p>C. Viau</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS, DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET LE POSTE DE POLICE DE QUARTIER NO 44</p> <p>LA CONSEILLÈRE DE MARIE-VICTORIN, ÉLAINE AYOTTE CONVIENT DE LA COMPLEXITÉ DU DOSSIER EN QUESTION ; MAIS AFFIRME NE PAS Y AVOIR D'AUTORISATION. ELLE RECONNAÎT PAR AILLEURS QUE SI ON RETIRE LA SIGNALISATION ACTUELLE, IL N'Y AURA PLUS DE LIMITE DE VITESSE</p> <p>LE COMMANDANT DU PDQ 44, ANDRÉ-GUY LAMOTHE, QUANT À LUI, SOUTIENT QU'IL FAUT QUE LA LIMITE DE VITESSE SOIT APPLIQUÉE, CONFORMÉMENT AUX NORMES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC.</p> <p>LA DIRECTRICE DES TRAVAUX PUBLICS, CHRISTIANE VIAU, MENTIONNE ÉGALEMENT QUE SON BUREAU S'INFORMERA SUR CETTE PROBLÉMATIQUE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-278346</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Serge Rivard	<p>Monsieur Serge Rivard; conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2012 :</p> <p>M. Rivard soumet deux questions au conseil :</p> <p>A) Question répondue sur place. Voir « Dossiers fermés ».</p> <p>B) M. Rivard réclame la réfection d'une partie de la piste cyclable sur la rue Rachel Est, plus spécifiquement entre la rue Joliette et l'avenue Bourbonnière (trous, lignes illisibles etc.), compte tenu que cette piste est régulièrement utilisée par les cyclistes.</p>	<p>F.W. Croteau</p> <p>E. Duchesne</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU INFORME L'ASSEMBLÉE QUE DES VÉRIFICATIONS SERONT FAITES PAR LE BUREAU DE LA DIRECTRICE DES TRAVAUX PUBLICS, MADAME CHRISTIANE VIAU.</p> <p>LA CONSEILLÈRE DU VIEUX-ROSEMONT, ÉRIKA DUCHESNE, S'ENQUIERT DE LA DEMANDE DE M. RIVARD ET DONNE L'ASSURANCE D'UN SUIVI.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-278358</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Mathilde Géromin	<p>Madame Mathilde Géromin; conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2012 : Mme Géromin soumet deux questions au conseil :</p> <p>A) Mme Géromin rend compte de l'importance de la vitesse des voitures et des camions qu'on observe dans le secteur de la rue Marconi délimité par les rues Alexandra et Marconi. Elle préconise l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation dans le secteur concerné.</p> <p>B) Elle soumet aussi une requête en vue de l'installation des supports à vélos aux abords du parc Mozart.</p>	<p>F. Limoges</p> <p>F. Limoges</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, DONNE RÉPONSE SUR PLACE À MADAME GÉROMIN ET L'INVITE À LE RENCONTRER POUR DISCUTER DU PROBLÈME.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-278669</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, PREND ACTE DE LA DEMANDE DE MADAME GÉROMIN ET L'INFORME QU'IL ÉVALUERA LA SITUATION.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-278656</p>
M. Noël Deslauriers	<p>Monsieur Noël Deslauriers; conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2012 :</p> <p>M. Deslauriers s'enquiert du projet de réfection du Parc Saint-Émile, dont l'amorce des travaux était prévue pour le début de cet automne 2012.</p>	C. Viau	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LA DIRECTRICE DES TRAVAUX PUBLICS, CHRISTIANE VIAU, RECONNAÎT LE DÉLAI DE RÉALISATION DU PROJET ET INFORME LE CITOYEN QUE SON BUREAU EFFECTUERA DES VÉRIFICATIONS ET LUI RENDRA COMPTE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-278723</p>

DOSSIERS OUVERTS — INTERNET —

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 1^{er} octobre 2012

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			AUCUN DOSSIER REÇU AUX FINS DE CETTE SÉANCE.